

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 04.076

L'An Deux Mille Quatre, le 30 septembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 10 SEPTEMBRE 2004

DATE D'AFFICHAGE

LE 10 SEPTEMBRE 2004

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, Mmes COURTIN, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, MM. GUIARD, MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES :

M. BOISNARD représenté par M. LE GUEUT
Mme CROUE représentée par M. CAU
Mme ISENDICK représentée par Mme GEOFFROY
Mme JOLY représentée par M. MERLE
Melle TURPIN représentée par M. BOURGEOIS

ABSENTS-EXCUSES : Mme LABEYRIE, M. COASSIN

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 31

Monsieur CAU a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : CONSTRUCTION COMPLEXE MULTI-ACCUEIL

VOTE : UNANIMITE

Les études de suivi du Projet Educatif Local validées par les services de la protection maternelle et infantile, la Caisse d'Allocations Familiales et les membres du groupe de pilotage dudit PEL ont montré la nécessité :

- de créer de nouvelles places d'accueil petite enfance,
- de créer une salle de répétition d'activités d'expression,
- de créer un bureau pour la permanence C.A.F..

Il est donc proposé la création d'un complexe multi-accueil d'une superficie de 450 m², implanté sur le terrain municipal attenant au parking de la Maison de l'Enfance, composé de :

- * un centre multi-accueil de 30 places d'une superficie de 250 m²,
- * un local jeunes d'une superficie de 150 m²,
- * un bureau C.A.F. d'une superficie de 50 m².

Ce projet peut bénéficier :

- d'une subvention ministérielle du Dispositif d'Aide à l'Investissement Petite Enfance (D.A.I.P.E.) pour le centre multi-accueil s'élevant à 42 % du coût de construction,
- d'un prêt sans intérêt à hauteur de 50 % du coût de construction, auquel s'ajoute une subvention sur fonds propres de la C.A.F. de Charente-Maritime de 100 000,00 euros.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

- subvention D.A.I.P.E.	210 000,00 euros
- subvention CAF	100 000,00 euros
- participation Ville	590 000,00 euros
Total	<hr/> 900 000,00 euros

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter au titre de la création d'un complexe multi-accueil d'une superficie de 450 m2,

. une subvention ministérielle du Dispositif d'Aide à l'Investissement Petite Enfance (D.A.I.P.E.) pour le centre multi-accueil s'élevant à 42 % du coût de construction soit 210 000,00 euros,

. un prêt sans intérêt à hauteur de 50 % du coût de construction, auquel s'ajoute une subvention sur fonds propres de la C.A.F. de Charente-Maritime de 100 000,00 euros.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 4 octobre 2004
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS